

MoW Register Nominations - "Shoah", de Claude Lanzmann, négatif 35 mm restauré ; Archives audio Témoins de l'histoire de "Shoah", 200 h.

1. Title / Titre

1.0 Title / Titre

"Shoah", de Claude Lanzmann, négatif 35 mm restauré ; Archives audio Témoins de l'histoire de "Shoah", 200 h.

2. Summary / Résumé

2.0 Summary / Résumé

Shoah est un film sur l'extermination de six millions de juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, réalisé par Claude Lanzmann durant douze années. Il s'agit du premier recueil de témoignages, filmés dans les années 1970, au terme de trente ans de quasi silence des rescapés. Pendant la préparation de *Shoah*, Claude Lanzmann a mené de nombreux entretiens non filmés et inédits enregistrés sur cassettes audio, les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah**.

Les interviews audio et le tournage eurent lieu dans 12 pays d'Europe, d'Amérique et en Israël.

Shoah recueille, souvent à proximité des centres de mise à mort, les témoignages de témoins, de bourreaux et de victimes. *Shoah* ne montre aucun document d'archives, il n'est ni un documentaire traditionnel, ni une fiction. Claude Lanzmann parlait de « fiction du réel ». Sa manière unique d'interviewer se retrouve dans les Archives audio.

Shoah fut un tournant dans la reconnaissance de l'extermination des juifs par les nazis. Il y eut un « avant » et un « après-*Shoah* ». *Shoah* est une œuvre éducative majeure qui fournit des informations historiques rigoureuses et les enracine dans la mémoire du spectateur. C'est une œuvre universelle et intemporelle.

3. Nominator contact details / Coordonnées de l'auteur

3.1 Name of nominator / Nom de l'auteur de la proposition

France : L'Association ACFL Association Claude et Felix Lanzmann représentée par sa présidente Dominique Lanzmann. 39, rue Boulard, 75014 Paris France.

https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/detail-annonce/associations_b/20190026/2042

P.J. (Pièce jointe) 1 : Annonce au Journal Officiel de la République française, de la création de l'association ACFL.

3.2 Relationship to the nominated material / Relation avec l'élément considéré du patrimoine documentaire

Dominique Lanzmann, veuve de l'auteur Claude Lanzmann, légataire universelle de l'auteur, légataire du droit moral sur son œuvre, gérante associée de la société « Les films ALEPH SARL ».

L'Association Claude et Felix Lanzmann, ACFL, sera légataire universel post mortem de Dominique Lanzmann, legs comprenant l'intégralité des attributs du droit moral, par testament du 16 juillet 2020 rédigé par Dominique Lanzmann chez Maître Samuel Auger, 3, place des Victoires, 75001 Paris France. Tél +33 6 87 22 64 41. Adresse électronique : samuel.auger@paris.notaires.fr

Le bureau de l'ACFL est composé de :

- Présidente : Dominique Lanzmann.
- Trésorière : Corinna Coulmas, assistante principale de Claude Lanzmann pour Shoah. corinna.coulmasscribe@gmail.com
- Secrétaire : Marc Sagnol, membre du comité de rédaction de la revue Les Temps Modernes. marc.sagnol@gmail.com
- Juriste : Maître Maria de la Vega, Élysées Law, 122, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris France. mjc.delavega@elyseeslaw.com

3.3 Address / Adresse

ACFL Dominique Lanzmann Présidente
39, rue Boulard, 75014 Paris, France

3.4 Telephone / Téléphone

Tél : +33 6 85 73 14 49.

3.5 Email / Courriel

dominique.lanzmann@orange.fr

3.6 Co-nominator(s), if any / Co-auteur(s), le cas échéant

Allemagne : Fondation du Musée Juif de Berlin
Stiftung Jüdisches Museum Berlin
Lindenstrasse 9-14, 10969 Berlin Allemagne
Représentée par sa directrice Hetty Berg.

Tél : + 49 (0) 30 259 93 440. Adresse électronique : h.berg@jmb Berlin.de

Le Musée Juif de Berlin est, suite à une donation, dépositaire et propriétaire légal d'un ensemble de cassettes représentant 200 heures d'interviews de Claude Lanzmann réalisées avec des témoins, acteurs, survivants, résistants, pendant la préparation de Shoah, au cours des

années 1974-79.

Le Musée Juif de Berlin est l'une des institutions les plus remarquables du paysage muséal européen. Avec ses expositions permanentes et temporaires, ses collections, son programme d'événements et l'Académie W. Michael Blumenthal, ainsi que ses offres numériques et éducatives, le musée est un lieu vivant de dialogue et de réflexion sur l'histoire et le présent juifs en Allemagne.

4. Declaration of Authority / Déclaration sur l'honneur

I certify that I have the authority to nominate the item, or items, described in this document to the Memory of the World Register.

Je certifie sur l'honneur, proposer le patrimoine documentaire décrit dans ce document au Registre international de la Mémoire du monde

Declaration of authority / Déclaration sur l'honneur

Yes

Full name / Nom et prénom

P. J. 2 : Déclaration sur l'honneur de Hetty Berg, Directrice du Musée Juif de Berlin

P. J. 3 : Déclaration sur l'honneur de Dominique Lanzmann, Présidente de l'Association Claude et Felix Lanzmann

Date

11/22/2021

5. Legal information / Informations juridiques

5.1 Name of owner / Nom du propriétaire

5.1.1. Propriété de la pellicule originale en 16 mm : la société « Les Films ALEPH SARL » (gérante associée Dominique Lanzmann).

Propriété de la pellicule originale en 35 mm restaurée : la société « Les Films ALEPH SARL ».

P.J. 4 : Certificat de Why Not Productions.

5.1.2. Propriété des cassettes originales contenant les 200 heures d'interviews orales préparatoires à Shoah, les Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah :

Stiftung Jüdisches Museum Berlin Allemagne

Représentée par sa directrice Hetty Berg.

5.2 Address / Adresse

5.2.1 Les films ALEPH SARL

5 rue de Turbigo

75001 Paris France

5.2.2. Stiftung Jüdisches Museum Berlin

Lindenstrasse 9-14,

D- 10969 Berlin Allemagne

5.3 Telephone / Téléphone

5.3.1. : +33 6 85 73 14 49

5.3.2. : +49 (0) 30 259 93 440

5.4 Email / Adresse électronique

5.3.1. : dominique.lanzmann@orange.fr

5.3.2. : h.berg@jmberlin.de

5.5 Name and contact details of custodian / Nom et coordonnées du dépositaire

Le film

Pellicule en 35 mm restaurée :

Centre National du Cinéma CNC – Direction du patrimoine.

7bis, rue Alexandre Turpault, 78390 Bois d'Arcy France.

Contact : Béatrice de Pastre, Directrice adjointe de la direction du patrimoine du CNC, Directrice des collections du CNC. Tél : +33 1 30 14 81 60 ou +33 6 88 15 90 79.

Adresse électronique : beatrice.depastre@cnc.fr

Éléments son : LTC Patrimoine, Bagnolet, prestataire du CNC.

Pellicule originale en 16 mm et fichier informatique de la restauration :

Éclair Préservation, 70 rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves France. Tél : 01 58 04 13 00.

Contact : Nicolas Ladeux, responsable patrimoine. Tél : +33 6 09 77 50 14.

Adresse électronique : nicolas.ladeux@clair.digital

P.J. 5 : Certificat du Directeur de Éclair Préservation.

Les Archives audio
Stiftung Jüdisches Museum Berlin
Lindenstrasse 9-14,
D- 10969 Berlin Allemagne
Représenté par Hetty Berg, directrice Tél : + 49 (0)30 259 93 440.
Adresse électronique : h.berg@jmb Berlin.de

5.6 Legal status / Statut juridique

5.5.1. Le film

Le film *Shoah* réalisé par Claude Lanzmann est une œuvre de l'esprit originale, protégée par le droit de la propriété littéraire et artistique, droit d'auteur et code de la propriété intellectuelle.

Claude Lanzmann en est l'auteur, le réalisateur et le producteur via la société qu'il a créée « Les films ALEPH SARL ».

Les droits d'auteur : Les droits patrimoniaux d'auteur reviennent intégralement à Mme Dominique Lanzmann, légataire universelle de Claude Lanzmann.

Le droit moral sur l'intégralité de l'œuvre appartient à Mme Lanzmann.

Les droits d'exploitation : La société « Les Films ALEPH SARL », créée par l'auteur-réalisateur Claude Lanzmann pour produire son film, détient les droits d'exploitation du film *Shoah*. Visa d'exploitation N°51024 le 17 juin 1985 par la SARL « Les films ALEPH SARL » (gérante associée Dominique Lanzmann). La société suisse Historia qui a participé financièrement à la production du film n'a plus d'existence légale et a abandonné ses droits.

Les droits de commercialisation de *Shoah* sous la forme de DVD, autres supports vidéo, ont été cédés par la société « Les Films ALEPH SARL » à la société « Why not Productions » (par contrat du 20 mars 2001 renouvelable).

La propriété corporelle de l'œuvre : la pellicule originale en 16 mm, le master restauré et la pellicule en 35 mm issue de la restauration sont propriétés de la société « Les Films ALEPH SARL ».

L'accès public est garanti par une copie au CNC.

5.5.2. Les Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah appartiennent au Musée Juif de Berlin. La propriété des archives, dans le cadre de la mission du musée, garantira l'accès public à ce précieux matériel historique pour les générations présentes et à venir.

5.7 Copyright status / Droits d'auteur

Shoah :

Dominique Lanzmann : droits moraux et droits patrimoniaux.

Les Films ALEPH SARL : droits d'exploitation, visa N°51024 le 17 juin 1985.

Why not Productions : par contrat renouvelable avec Les Films ALEPH SARL, droits de commercialisation sous la forme de DVD, autres supports vidéo.

Musée Juif de Berlin : droits de diffusion des **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah** pour le secteur de la recherche et de l'éducation.

5.8 Accessibility / Accessibilité

Shoah n'est pas dans le domaine public. Sa diffusion est soumise aux droits d'auteur.

Le Centre national du cinéma (CNC) possède une version du matériel cinématographique de *Shoah*, qui y est conservé de manière pertinente. De cette manière, le CNC garantit la conservation pérenne de l'élément restauré et assure la communication du film grâce aux deux copies déposées au titre du dépôt légal.

Dominique Lanzmann assure qu'elle pourra céder ses droits dans les cas d'utilisation d'intérêt public, par exemple colloques universitaires, événements mémoriaux d'associations à but non lucratif, ou dans des pays économiquement défavorisés.

Actuellement, *Shoah* est accessible en DVD sous-titré en allemand, anglais, portugais, Italien, espagnol, polonais, autrichien, danois, tchèque, japonais, russe.

Le film est disponible en location sur des plateformes :

https://boutique.arte.tv/detail/shoah_premiere_deuxieme_epoque

<https://www.lacinetek.com/fr/film/shoah-1ere-partie>

<https://www.universcine.com/films/shoah-premiere-epoque-partie-1> etc.

Le livre des sous-titres de *Shoah* existe en édition : française, allemande, américaine, italienne, néerlandaise, danoise, portugaise, suédoise, tchèque, polonaise, japonaise, hongroise.

Par ailleurs, les rushes de *Shoah* ont été numérisés par l'United States Holocaust Memorial Museum (USHMM) et sont disponibles librement en ligne pour consultation sur le site de l'USHMM. Les 220 heures de pellicule ont été acquises en 1998 conjointement par Yad Vashem à Jérusalem et l'USHMM qui les conserve dans un lieu spécifique de stockage à 30 kilomètres de Washington dans un caveau à l'adresse suivante :

United States Holocaust Memorial Museum

4800 Marconi Drive

Bowie, MD 20715, USA.

Ces rushes peuvent aussi être utilisés dans le cadre de documentaires à hauteur de 25% du documentaire, l'image de Claude Lanzmann étant labellisée.

https://collections.ushmm.org/search/?f%5Boriginal_holder_facet%5D%5B%5D=Claude+Lanzmann&f%5Brecord_type_facet%5D%5B%5D=Film&q=Lanzmann+Shoah&search_field=all_fields

Les transcriptions de ces interviews, effectuées par l'équipe de Claude Lanzmann, sont également disponibles en ligne :

<https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn539109#?rsc=138101&cv=0&c=0&m=0&s=0&xywh=-1284%2C-201%2C5161%2C4015>

Shoah a en outre donné naissance à un ensemble d'autres réalisations de Claude Lanzmann directement issues de son tournage à partir des rushes :

Un vivant qui passe, 1997,

Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures, 2001,

Shoah, 2002

Le rapport Karski, 2010,
Le Dernier des injustes, 2013,
Les Quatre Sœurs, 2018.

Les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah**, qui sont en possession du Musée Juif de Berlin, y sont en cours de numérisation et sont préservées durablement. Un projet de recherche en coopération avec le Centre interuniversitaire Selma Stern d'études juives de Berlin-Brandebourg développera le matériel pour l'accès public. Nous nous trouvons actuellement dans la transition entre la mémoire communicative (représentée par les témoins des événements contemporains) et la mémoire collective. Notre mémoire présente et future sera largement façonnée par les médias. L'accès public de ces interviews est essentiel pour contribuer de manière constructive à la manière dont le contenu historique sera communiqué dans le futur et dont les cultures de la mémoire dans leur ensemble seront façonnées.

Ces archives sonores, qui n'ont pas encore été traitées dans le cadre de la recherche, seront rendues accessibles grâce à la numérisation. La numérisation contribuera aux processus de démocratisation et créera de nouveaux collectifs de la mémoire avec une forte intensité d'empathie. Cela conduit à l'universalisation, la pluralisation et l'individualisation de l'accès à la mémoire, à un « accès ouvert à tous ».

6. Identity and description of the documentary heritage / Identité et description de l'élément du patrimoine documentaire

6.1 Name and identification details / Nom et identification de l'élément proposé

Shoah, de Claude Lanzmann, négatif 35 mm restauré ; Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah, 200 h.

Proposés en **France** par l'ACFL, Association Claude et Felix Lanzmann ; en la personne de sa Présidente Dominique Lanzmann, 39 rue Boulard 75014 Paris France

et

en **Allemagne** par la Fondation Musée Juif de Berlin (Stiftung Jüdisches Museum Berlin), en la personne de sa directrice Hetty Berg.

Stiftung Jüdisches Museum Berlin

Lindenstrasse 9-14,

D- 10969 Berlin Allemagne

Le patrimoine comprend :

- Le négatif restauré 35 mm de **Shoah** ayant permis le tirage des copies, est conservé au CNC :

Une copie VO de 7389 mètres, non sous-titrée, issue du shoot de la restauration de 2013, déposée le 3/09/2014, copie dite « 1ère époque ».

Une copie VO de 8021 mètres, non sous-titrée issue du shoot de la restauration de 2013, déposée le 11 /09/2014, copie dite « 2ème époque ».

(C'est un élément de conservation qui n'est pas destiné à être projeté ou diffusé et qui peut être conservé au minimum 100 ans.) Le négatif original du film en 16 mm et le master informatique de restauration se trouvent à Éclair Préservation.

- Les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah**, inédites, sur support cassettes audio 60, 90 et 120 mn, au total 200 heures d'entretien, se trouvent au Stiftung Jüdisches Museum de Berlin en Allemagne.

6.2 Type of document/ Type de document

Music/Audio/Recordings / Musique/Audio/Enregistrements, Videos/Films / Vidéos/Films, Digital / Numérique

6.3 Catalogue or registration details / Détails du catalogue ou de l'inscription

6.3.1.

Le film de 9 h 10 minutes comporte 123 plans répartis en 4 parties et 2 époques :

Première époque, première partie : 56 plans

Première époque, seconde partie : 31 plans

Seconde époque, première partie : 15 plans

Seconde époque, seconde partie : 21 plans

P.J. 6 : Découpage plan par plan de *Shoah*.

6.3.2.

Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah, (123 cassettes audio), jusqu'alors inédites, sur cassettes audio de 60, 90 et 120 minutes, totalisant 200 heures d'interviews. Ces enregistrements audio sont actuellement archivés, numérisés et rendus accessibles au public pour la première fois.

P.J. 7 : Listing des 123 cassettes.

6.4 Visual documentation (if available and appropriate) / Documentation visuelle le cas échéant (si disponible et approprié)

P.J.8 : Cessions des droits à l'UNESCO sur les photos du dossier.

P.J. 9 : Leaflet de publicité sur le DVD de la version restaurée de *Shoah*.

P.J. 10 : photos tirées de *Shoah*.

P.J. 11 : Portraits de Claude Lanzmann.

P.J. 12 : Photos d'exemples des cassettes des **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah**.

6.5 History/Provenance / Histoire/Provenance

6.5.1. Le film

En 1973, après le succès de son premier film *Pourquoi Israël* (sans point d'interrogation), Claude Lanzmann décide de réaliser un film sur l'extermination des juifs par les nazis, un film « qui embrasse l'événement dans sa totalité et sa magnitude ».

P.J. 13 : *Curriculum vitae* de Claude Lanzmann.

Pendant 12 ans, Claude Lanzmann a parcouru le monde en cherchant les témoins dans 14 pays, principalement en Allemagne, en Pologne, aux

États-Unis et en Israël. Après un intense travail de documentation, il a repéré les survivants qui s'accordaient le mieux avec son projet. Il a réussi à convaincre certains d'entre eux de retourner en Pologne ou de se placer dans une situation qui réactiverait la mémoire et l'émotion (par exemple le coiffeur coupant les cheveux d'un homme dans un salon de coiffure, qui raconte comment il coupait les cheveux des femmes dans les chambres à gaz). Lanzmann établit avec les « personnages » du film une relation qui lui permet d'obtenir des récits véritablement inouïs. En maîtrisant parfaitement les interviews, même les plus difficiles (par exemple l'interview collective par l'intermédiaire d'une interprète devant l'église de Chelmno) et « armé de savoir », il a pu poser ainsi les questions les plus pertinentes et exiger les réponses les plus précises. Enfin, il est lui-même un personnage de son film et ses interventions bienveillantes à l'égard des survivants aident le spectateur à supporter les récits de l'horreur.

Claude Lanzmann raconte l'histoire de son film dans son livre autobiographique : *Le lièvre de Patagonie*, traduit en de nombreuses langues.

Claude Lanzmann, *Le Lièvre de Patagonie*, Gallimard, 2009, 560 pages. ISBN : 978-2-07-012051-2.

La sortie de *Shoah* en 1985 a été considérée comme un événement cinématographique majeur. La sortie du film dans le monde entier s'est étalée sur une vingtaine d'années, événement dans chaque pays, exemple le Japon en 1995, la Chine en 2004. Le film a été ignoré dans le monde arabo-musulman, avant que l'association Projet Aladin, sous le patronage de l'UNESCO, n'entreprenne en 2011 sa traduction en persan, arabe et turc.

Shoah a reçu de très nombreux prix parmi lesquels :

1985 :

- Best Documentary au New York Film Critics Circle,
- Special Award aux Los Angeles Film Critics Association Awards.

1986 :

- le César d'honneur,
- et le Prix du meilleur documentaire aux :

- British Academy Film Awards,
- Boston Society of Film Critics Awards,
- National Society of Film Critics Awards,
- Rotterdam International Film Festival,
- Internationale Filmfestspiele de Berlin (« Berlinale »).

1987 :

- le Flaherty Documentary Award aux BAFTA Awards.

Le film a été édité en cassettes vidéo VHS par les Éditions René Château à la fin des années 1980, supports actualisés en fonction des progrès technologiques, en DVD puis en DVD remasterisé après la restauration de 2013.

Shoah est régulièrement placé dans la liste des 100 meilleurs films de tous les temps.

<https://vodkaster.telaroma.fr/listes-de-films/les-100-meilleurs-films-de-tous-les-temps/848969>

La restauration numérique de *Shoah* a été effectuée en 2013 à partir du négatif 16 mm scanné en 4K, prise en charge à hauteur de 150 000 € par le CNC, une partie par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et par la société « Why Not Productions ».

6.5.2. Les *Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah*

Pendant la préparation de *Shoah*, dans les années 1970, Claude Lanzmann a mené et enregistré une série d'entretiens non filmés avec différents acteurs : des témoins (Jan Pivonski), des survivants (Rojman), des directeurs de musée (Me Radski, musée de Maidanek, Shalom Garen Musée d'Auschwitz), des écrivains-survivants (Avrom Suzkever, Josef Bor, Henri Bulawko), des résistants (Bartoszewski, futur ministre des Affaires étrangères), des ecclésiastiques (pasteurs, rabbins, curés, évêques, ou encore l'organiste de l'église de Chelmno), des intellectuels (Szymon Szurmiej, théâtre juif de Varsovie), des entrepreneurs allemands (Eisfeld, IG-Farben), des historiens (Shlomo Aronson) ou encore le pharmacien Tadeusz Pankiewicz, qui a tenu la pharmacie « pod Orlem » au ghetto de Cracovie. Dans certains cas, il s'agissait pour lui de s'informer, de prendre des témoignages de gens qui ont vu de près ou survécu à l'extermination. Dans d'autres cas, il s'agissait de préparer les intéressés à une interview filmée à venir. Les cassettes sont les entretiens que Claude Lanzmann, et ses deux assistantes Docteurs en histoire, Irena Steinfeldt-Levy et Corinna Coulmas, ont réalisés au cours des trois années précédant le début du tournage de *Shoah*. L'objectif était de trouver des témoins - auteurs, victimes et tiers qui avaient assisté aux événements ou en avaient été informés. Les entretiens ont eu lieu essentiellement à Rome, au Vatican, en Suisse, Israël, Allemagne, Pologne et États-Unis. Tous ces entretiens sont inédits et représentent un corpus très important, un complément indispensable à la connaissance du processus d'extermination d'une part, et de la méthode maïeutique de Claude Lanzmann d'autre part. À l'heure qui approche où les derniers témoins auront bientôt disparu, ces recherches effectuées par Lanzmann dans les années 1970 prennent toute leur signification. Les cassettes de ces archives audios de première importance sont désormais la propriété du Musée Juif de Berlin où elles sont en cours de restauration et de numérisation. Un projet de recherche en coopération avec le Centre interuniversitaire Selma Stern d'études juives de Berlin-Brandebourg permettra de garantir un accès public permanent à ce matériel historique, qui ne pouvait pas encore être consultable.

6.6 Bibliography / Bibliographie

Aline Alterman, *Visages, Shoah, le film de Claude Lanzmann*, Cerf, 2006, 353 pages. ISBN: 978-2-20407-885-6.

Simone de Beauvoir, *La Mémoire de l'horreur*, préface au livret des sous-titres de *Shoah*, pages 7-10, *Shoah*, Éditions Fayard, 1985. ISBN: 978-2-21301-612-2.

Rémy Besson, *Shoah, Une double référence ? Des faits au film, du film aux faits*, MkF Editions Canada, 2019, 208 pages. ISBN: 979-10-92305-36-4.

Jennifer Cazenave (ed.), *An archive of the catastrophe: the unused footage of Claude Lanzmann's Shoah*, State University of New York Press, 2019, 352 pages. ISBN: 9781438474786.

Collectif Gallimard, *Claude Lanzmann un voyant dans le siècle*, Hors Série Connaissance, Gallimard, 2017, 322 pages. EAN: 9782072720376.

Collective, *Shoah le film – Des psychanalystes écrivent*, Éditions Jacques Grancher, 1990, 224 pages. ISBN 978-2-7339-0276-9.

Michel Deguy (ed.). *Au sujet de Shoah: le film de Claude Lanzmann*, collectif, collection « L'Extrême Contemporain », Belin éditions, 2011, 448 pages. ISBN: 978-2-7011-5894-5.

Michel Deguy, *L'amitié avec Claude Lanzmann*, éditions La rumeur libre 2019, 96 pages. ISBN: 978-2-35577-192-7.

Shoshana Felman, *In an Era of Testimony: Claude Lanzmann's Shoah*. Yale French Studies. Literature and the Ethical Question, No. 79, Yale University Press, 1991, pages 39-81.

Jean-François Forges, *Shoah de Claude Lanzmann. Le cinéma, la mémoire, l'histoire*, hors commerce CNDP, 2001, 127 pages. ISBN: 2-240-00741-9.

Jean-François Forges, *Éduquer contre Auschwitz. Histoire et mémoire*, préface de Pierre Vidal-Naquet. Agora ESF éditeur, Pocket, 2004, 278 pages. ISBN: 2-266-12910-4.

Jean-Michel Frodon, *Le cinéma et la Shoah. Un art à l'épreuve de la tragédie du 20ème siècle*, essai Cahiers du Cinéma /Claudine Paquot Édition, 2007, 408 pages. ISBN: 978-2-86642-446-6.

Claude Lanzmann, *Le Lièvre de Patagonie*, Gallimard, 2009, 560 pages. ISBN: 978-2-07-012051-2. Engl.: *The Patagonian Hare: A Memoir* (translated by Frank Wynne). London: Atlantic Books, 2012, ISBN 978-1-84887-360-5; Farrar, Straus and Giroux, New York 2012, ISBN 978-0-374-23004-3.

Stuart Liebman, *Claude Lanzmann's Shoah, Key Essays*, University Press Oxford, 2007, 253 pages. ISBN: 978-0-19-518864-6.

Carles Torner, *Shoah, une pédagogie de la mémoire*, Les éditions de l'atelier, 2001, 255 pages. ISBN: 978-2-7082-3589-2.

Sue Vice (ed), *Claude Lanzmann's Shoah outtakes: Holocaust rescue and resistance*, Bloomsbury Academic, 2021. 246 pages. ISBN: 978-1-350-18710-8.

Gérard Wajcman, *L'objet du siècle*, collection Verdier/poche, 2012, 304 pages. ISBN: 978-2-86432-681-6.

Susanne Zepp (ed), *Le regard du siècle, Claude Lanzmann zum 90. Geburtstag*, Ein internationales Symposium, Tectum Verlag, 2017, 344 pages. ISBN: 978-3-8288-3714-0.

The extensive historical, journalistic, political and aesthetic literature on *Shoah* testifies to the exceptional character of this film.

6.7 Referees

- Jacky Fredj, Directeur du Mémorial de la Shoah.
17, rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris
Tél : +33 6 03 00 51 91. Adresse électronique : jacques.fredj@memorialdelashoah.org

- Jean-Michel Frodon, Professeur honoraire, University of Saint Andrews (Scotland)
Tél : +33 6 61 15 41 76. Adresse électronique : jmfrodon@gmail.com
Slate.fr: www.slate.fr/source/jean-michel-frodon
Projection publique: <https://projection-publique.com/>

- Stuart Liebman, Professor Emeritus of the History and Theory of Cinema, City University of New York CUNY
119 West 78th Street, New York, NY 10024, USA
Tél : +1 (212) 595-2861. Adresse électronique : stuliebman1@gmail.com

7. Assessment against the selection criteria / Evaluation des critères de sélection

7.1 Primary criteria - significance value to the world. Comment on one or more of the following significance criteria / Critères principaux - valeur d'importance mondiale.

Commentez sur un ou plusieurs des critères d'importance suivants

Not all the criteria will apply to your documentary heritage. Choose only those criteria that are relevant to your nomination.

Tous les critères ne s'appliqueront pas à votre patrimoine documentaire. Choisissez uniquement les critères pertinents pour votre candidature.

7.1.1 Historic significance / Signification historique

En raison de la disparition des témoins de l'extermination de six millions de juifs par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, avec le temps qui passe, un film comme *Shoah* ne pourra plus jamais être réalisé. Claude Lanzmann a été le premier à recueillir des témoignages filmés dans les années 1970 après 30 ans de silence des rescapés, très peu nombreux. Lanzmann a eu soin d'inscrire les témoignages dans les lieux ; il y a une vérité historique des témoignages suscités par les lieux-mêmes.

Les connaissances de Lanzmann, sa préparation approfondie en vue du film durant plusieurs années, lui font poser des questions pertinentes qui éclairent des sujets d'histoire. Il confronte les témoins aux actes des procès ou aux documents historiques. Il réunit donc beaucoup d'éléments du travail d'historien et obtient un résultat factuel incomparable. *Shoah* confronte les témoignages des victimes, des témoins et des assassins, sans aucune archive visible dans le film, mais à la suite d'un considérable travail d'archives qui lui faisait dire qu'il arrivait « armé de savoir ».

La réalisation du film, le travail considérable et opiniâtre de son auteur, ont joué un rôle majeur dans la prise en considération à la fois du caractère central du projet génocidaire dans l'ensemble de la politique nazie pendant la Seconde Guerre mondiale, et des procédures historiques, mémorielles, documentaires et artistiques singulières qu'exige cet événement.

7.1.2 Form and style / Forme et style

Shoah n'est pas tout à fait un documentaire classique parce qu'il n'y a ni archives ni voix-off. Ce n'est évidemment pas non plus une fiction puisque tout est réel. C'est une forme nouvelle qui inscrit la parole dans le lieu correspondant à l'événement relaté. Le langage cinématographique est fait de longs travellings qui prennent du sens avec la parole ; les paysages filmés au fil des saisons dans la beauté des images d'opérateurs renommés tels William Lubtchansky et Dominique Chapuis, expriment le temps qui passe, scandé par le passage infini des trains qui roulent. Claude Lanzmann a créé un nouveau style de cinéma qui a inspiré d'autres cinéastes.

Pour obtenir le récit de certains nazis à tout prix et les filmer à leur insu, Lanzmann a même utilisé des moyens nouveaux, la paluche, caméra cachée prototype inventée par Jean-Pierre Beauviala, de la société Aaton, première caméra vidéo utilisable avec une main, tube de 21 x 4,5cm, cachée dans un sac laissant passer l'objectif par un trou camouflé, qui transmettait l'image à un récepteur dans une pièce voisine d'hôtel ou dans une camionnette. Les séquences filmées avec la paluche n'ont jamais fait l'objet de plaintes de la part des nazis ou de leur famille.

Lorsque Claude Lanzmann travaille dans une autre langue que les trois qu'il maîtrise (français, allemand, anglais), les temps de parole des personnages ne sont pas sous-titrés ; seuls le sont les temps de traduction de l'interprète, ce qui donne un rythme très particulier au film et permet au spectateur d'assimiler et de penser l'énormité de ce qu'il vient de voir et d'entendre, et de s'identifier à Lanzmann. Ce dispositif où certains des personnages parlent longuement avant d'être traduits, permet aussi - pour ceux qui ignorent la langue parlée - la contemplation des visages et donne une importance et une puissance particulières aux expressions, aux sourires, aux larmes. C'est par exemple le cas de Michaël Podchlebnik qui parle en hébreu au début du film.

L'originalité de la forme, du style, l'humanité de l'auteur, la beauté des images font de *Shoah* une œuvre d'art unique. *Shoah*, grâce aux années de recherche, de tournage et de montage que Claude Lanzmann lui a consacrées, et grâce à la pensée rigoureuse, à la fois artistique, théorique et engagée, de sa conception et de sa mise en forme, a pu jouer un rôle décisif dans la requalification de l'événement, la généralisation de l'usage du mot « Shoah » pour désigner le processus d'extermination n'étant pas seulement un avènement lexical, mais l'affirmation d'une singularité historique et de la nécessité d'en considérer les dimensions particulières.

Les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah** constituent un matériel historique de la plus haute importance. Pour l'histoire de la mémoire, les rapports de témoins sont une source indispensable. La méthodologie des interviews de Claude Lanzmann a joué un rôle majeur dans l'émergence de la discipline de « l'histoire orale ». Les entretiens qu'il a menés avec les témoins ont permis aux personnes interrogées de raconter leur histoire aussi librement que possible et de définir elles-mêmes l'orientation de leur témoignage. Ce faisant, il a également réussi à révéler le processus de réflexion, qui se déroule souvent sur des décennies et qui n'est guère influencé par la situation concrète de l'entretien. Les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah** contiennent des informations intimes sur les survivants et les témoins, qui vont être maintenant accessibles au public pour la première fois.

7.1.3 Social, community or spiritual significance / Importance sociale, spirituelle ou communautaire

Shoah a une importance fondamentale pour la communauté juive qui soutient le projet d'inscription. Le Pr Didier Sicard a parlé de « sépulture pour six millions de juifs », mais *Shoah* a surtout une valeur universelle. Il a ému le monde entier, l'Europe, les Amériques, la Chine, le Japon.

Le film, parce qu'il est une œuvre d'art, a ainsi réussi à faire parler de la Shoah dans de nombreux pays et cultures. Pour les gens de chaque pays, il résonne avec des éléments de leur propre histoire qui restent souvent non exprimés. Claude Lanzmann disait « il n'y a qu'une humanité, les Japonais sont bouleversés par *Shoah*, tout comme je le suis par un film d'Ozu ». Au Japon, il rencontre les victimes de la maladie de Minamata qui avaient trouvé dans le film *Shoah* un écho à leurs souffrances et à leurs combats. En Chine, il rencontre les rescapés des massacres de Nankin. En Espagne, *Shoah* a pu réactiver les souvenirs des massacres de la Guerre civile. En ce sens, *Shoah* a été une médiation pour permettre à des victimes partout dans le monde d'évoquer, de manière détournée, leur propre mémoire et les massacres dont on parlait peu ou même dont on ne parlait pas. Rithy Panh a été influencé par *Shoah* pour réaliser *S21* sorti en 2003 sur le massacre des Cambodgiens par les Khmers rouges.

Regarder *Shoah* suppose ou suscite un effort intellectuel et imaginatif qui élève le spectateur au plus haut de lui-même. Le film apporte des connaissances historiques mais il a aussi un extraordinaire intérêt anthropologique à travers les faits rapportés, les paroles, les gestes, les attitudes des victimes, des témoins et aussi des bourreaux. On peut espérer alors que *Shoah* ait la fonction-même d'une œuvre d'art créatrice d'humanité, de sensibilité, de compassion. Le film n'est pas daté : « L'action commence de nos jours ». Il se découvre et se renouvelle au fil des générations aussi longtemps qu'on reverra les grands films de l'histoire du cinéma.

Shoah constitue une archive inestimable, qui a ouvert la voie à de nombreuses procédures de recueil de témoignages mises en œuvre depuis par de grandes institutions universitaires et mémorielles, le programme de Spielberg à l'USHMM, les archives Fortunoff de l'Université de Yale, la voix des témoins au mémorial de la Shoah de Paris.

Shoah, œuvre séminale à plus d'un titre, œuvre intemporelle, a suscité de multiples ouvrages, a été mobilisé dans des contextes pédagogiques sous de nombreuses formes.

Les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah** contiennent des entretiens de mémoire orale avec les personnes impliquées et affectées par les processus historiques associés à l'Holocauste. Sa grande valeur historique pour la communauté mondiale est de montrer clairement que l'histoire n'est pas seulement ce qui s'est passé une fois, et se trouve écrit dans des manuels. L'histoire n'est pas seulement le passé écrit, mais une vue du présent sur des témoins du passé qui peuvent nous renseigner sur l'histoire humaine passée et nous donner un aperçu de l'avenir. Les interviews audio sont des sources très reconnues dans la recherche historique et la didactique de l'histoire pour transformer les souvenirs du passé en perspectives futures. « L'histoire orale » en tant que méthode herméneutique de recherche de sources orales est un axe de recherche à part entière. Mais les sources audios sont également précieuses pour l'accès public : elles rendent l'histoire tangible pour les générations futures. L'écoute des interviews constitue une authentique rencontre avec des personnes qui ont dû faire face à certains événements. L'histoire n'apparaît pas seulement comme quelque chose que d'autres ont vécu dans le passé, mais le surgissement du récit de l'expérience personnelle suscité par les questions de Claude Lanzmann, crée de l'empathie en touchant l'affect des générations actuelles et futures.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, Claude Lanzmann a sélectionné 6 extraits de *Shoah* dont il a donné les droits d'usage aux enseignants sous forme d'un DVD qui a été distribué à 2000 lycées en France en 2001, avec un livret pédagogique rédigé par Jean-François Forges, professeur d'histoire, et mis à disposition des professeurs des classes terminales dans les centres de documentation pédagogique. Au début des années 2000, Claude Lanzmann a parcouru les banlieues de Paris avec plusieurs ministres de l'Éducation nationale successifs, Jack Lang, François Fillon, suscitant un extraordinaire intérêt et de la compassion de la part des élèves des lycées. C'est dans ces circonstances qu'on a pu constater le pouvoir pacificateur d'un tel film. La même expérience a été effectuée dans des établissements scolaires aux Pays-Bas, et il serait souhaitable d'exporter ce dispositif dans un maximum de pays.

Aujourd'hui, on n'utilise plus de DVD dans l'enseignement, mais les professeurs accèdent aux plateformes pédagogiques par des mots-clés,

tenu respectivement par l'INA pour Lumni Enseignement et par France Télévision pour Lumni Cinéma. Dominique Lanzmann coordonne actuellement la mise sur plate-forme de la même sélection d'extraits de *Shoah* à partir de la version restaurée en 2013 et a confirmé qu'elle offre

gracieusement à l'éducation nationale de France l'accès à ces 5 heures de *Shoah*. Elle est dédiée à le faire dans tout pays du monde.

7.2 Comparative criteria. Comment on one or more of the following comparative criteria / Critères comparatifs. Commentez sur un ou plusieurs des critères comparatifs suivants :

7.2.1 Comparative criteria: Rarity / Critères comparatifs: Rareté

Aucun film n'est comparable à *Shoah*, tant par sa longueur que par sa forme. L'âge des intervenants en fait un témoignage d'une rareté exceptionnelle. Il constitue non seulement une œuvre majeure sur un événement historique de première importance mais aussi une proposition décisive dans l'histoire du langage cinématographique : son parti-pris de mise en scène a des effets éthiques et politiques.

Les entretiens dans les *Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah* n'ont pas été accessibles jusqu'à présent. En raison de cette rareté, l'accès du public à ce matériel historique jusqu'alors non consultable doit être assuré de manière permanente.

7.2.2 Integrity, completeness, condition / Intégrité, complétude, état

Aucun film n'est comparable à *Shoah*, tant par sa longueur que par sa forme. L'âge des intervenants en fait un témoignage d'une rareté exceptionnelle. Il constitue non seulement une œuvre majeure sur un événement historique de première importance mais aussi une proposition décisive dans l'histoire du langage cinématographique : son parti-pris de mise en scène a des effets éthiques et politiques.

Les entretiens dans les *Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah* n'ont pas été accessibles jusqu'à présent. En raison de cette rareté, l'accès du public à ce matériel historique jusqu'alors non consultable doit être assuré de manière permanente.

7.3 Statement of significance / Déclaration d'importance

« Shoah » est un terme hébreu qui veut dire « anéantissement, grande catastrophe ». En nommant son film ainsi, Claude Lanzmann a procédé à un acte de nomination de l'extermination des juifs par un nom propre, « Shoah », qui dans de nombreux pays a supplanté les noms communs tels que solution finale, génocide, holocauste. Le XXème siècle sera peut-être retenu comme le siècle de la naissance du cinéma, et aussi comme le siècle de la Shoah. *Shoah* se trouve à ce carrefour singulier.

« *Shoah*, contre la destruction des traces, construit une mémoire vive, à laquelle participe un immense chœur de voix et de visages, ceux des victimes, des assassins et des témoins les plus proches de la tragédie. Cette mémoire est l'incarnation même, précieuse comme le sang, sceau de la vérité. » Claude Lanzmann

C'est un film qui produit de l'histoire et de la mémoire sous la forme d'une œuvre d'art et qui assure la pérennité de l'événement qu'il relate. Cette œuvre d'art universelle pourrait à elle seule assurer la préservation de la mémoire de la Shoah. La Shoah elle-même est devenue un événement de référence universelle. Souvent on juge des violences extrêmes et des génocides par rapport à la Shoah. Ce film fait en quelque sorte partie de l'événement puisqu'il a participé à l'écriture de son histoire. Cette œuvre qui a donné son nom à l'événement est à présent inséparable de lui. Et sa perte affaiblirait la mémoire de la Shoah dans l'histoire de l'humanité. La rigueur et la pertinence de la réalisation de *Shoah* est devenue une référence incontournable pour toute réflexion concernant la possibilité et les conditions d'évocation d'autres événements historiques majeurs.

Shoah, s'il n'est pas protégé, est exposé à l'oubli, à la montée du révisionnisme et de l'antisémitisme. Il s'agit d'une œuvre fondamentale pour la transmission de la mémoire de la Shoah à l'heure où les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale, âgés de 95 ans et plus, disparaissent. Cela s'applique également à la valeur des entretiens des *Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah*, qui sont maintenant rendues accessibles au public pour la première fois.

8. Consultation with stakeholders / Consultation des partenaires

8.1 Details of consultation / Consultation des partenaires

Le Musée Juif de Berlin, co-auteur de la proposition.

Les propriétaires, gardiens, dépositaires :

- le CNC, Centre National du Cinéma et de l'image animée de France,
- Éclair Préservation,
- le Musée Juif de Berlin,
- Why Not Productions,
- Les films ALEPH SARL,
- l'ACFL Association Claude et Felix Lanzmann.

Les institutions investies dans le travail de mémoire :

- le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France),
- le Mémorial de la Shoah de Paris,
- la Fondation pour la Mémoire de la Shoah,
- la FFDJF (l'Association des Filles et fils des déportés juifs de France),
- l'USC Shoah Foundation, États-Unis,
- l'Association pour le Jugement des Criminels nazis ayant opéré en France,
- la Fondation Auschwitz de Bruxelles,
- le Musée d'État Auschwitz-Birkenau, Pologne,
- le Musée Juif de Berlin.

Les instances éducatives :

- le Ministère de l'Éducation nationale,
- France Télévisions et l'INA via leurs plateformes éducatives,
- l'UNESCO Chair on Genocide Education.

Les institutions culturelles et interculturelles :

- le Ministère de la Culture français,
- l'Akademie der Künste Berlin, (dont Claude Lanzmann était membre),
- l'Institut du Monde Arabe IMA (Jack Lang),
- le Projet Aladin, parrainé par l'UNESCO.

Les institutions du cinéma :

- le CNC, Centre National du Cinéma et de l'image animée,
- Unifrance Films,
- la Cinémathèque française,
- le Festival de Cannes,
- La Berlinale, Berliner Filmfestspiele, dont Claude Lanzmann avait obtenu l'Ours d'or d'honneur en 2013.

Le Selma Stern Center for Jewish Studies Berlin-Brandenburg, fondé par 5 universités allemandes :

- la Freie Universität Berlin,
- la Technische Universität Berlin,
- la Humboldt-Universität zu Berlin,
- l'Universität Potsdam,
- l'Europa-Universität Viadrina Frankfurt (Oder),
- l'Abraham Geiger Kolleg,
- et le Moses Mendelssohn Centre for European-Jewish Studies.

Il s'agit de la principale institution universitaire pour l'étude de l'histoire et de la culture juives dans la région de Berlin-Brandebourg, qui se coordonne pour travailler sur les **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah**.

Les historiens :

- Saul Friedländer, Professeur émérite, UCLA, USA,
- Yehuda Bauer, conseiller de Yad Vashem, Israël,
- Joachim Felix Leonhard, Université Humboldt, Berlin, Allemagne.

Les historiens du cinéma :

- Jean-Michel Frodon, Professeur honoraire à Saint Andrews, Écosse,
- Stuart Liebman, Professeur émérite d'histoire et de théorie du cinéma, New York, USA.

Pièces jointes 14 à 34.

9. Risk assessment / Evaluation des risques

9.1 Nature and scope of threats / Evaluation des risques

Il est essentiel, comme pour toutes les œuvres d'art majeures, de s'assurer de la parfaite conservation de **Shoah** et des **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah**, qui posent la question de la conservation de documents sur pellicules, bandes magnétiques et supports numériques, mais les institutions en charge de cette conservation (le CNC Centre National du Cinéma, Éclair Préservation, et le Musée Juif de Berlin), prennent toutes les mesures de conservation préventive pour en assurer la pérennité.

Néanmoins, ce qui menace le film *Shoah*, s'il n'est pas protégé, sont la paresse intellectuelle, l'oubli, le révisionnisme, l'antisémitisme. Il s'agit d'une œuvre fondamentale pour la transmission de la mémoire de la Shoah à l'heure de la montée de l'antisémitisme et à l'heure où les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale, ont presque tous disparu.

10. Preservation and access management plan / Plan de préservation et d'accessibilité

10.1 Existing plans or proposed conservation, storage and access strategies / Plans existants ou stratégies de conservation, de stockage et d'accès proposées

D'après Christophe Massie, Directeur Général Délégué de Éclair Préservation, (christophe.massie@edair-orfeo.fr) :

- Les éléments numériques masters (DSM 2K et autres fichiers associés) de la version restaurée du film *Shoah* sont conservés au sein de l'entreprise Éclair Préservation selon les normes de la recommandation de la C.S.T., Commission Supérieure Technique, RT 043 et selon les demandes du C.N.C.
- Les négatifs originaux 16 mm du film sont stockés au sein des locaux d'Éclair Préservation selon les recommandations en vigueur pour des éléments film.

D'après Béatrice de Pastre, Directrice adjointe de la direction du patrimoine du CNC, Directrice des collections du CNC, (beatrice.depastre@cnc.fr) :

- Les négatifs 35 mm en polyester issus de la restauration numériques sont conservés à température constante (11°) dans un climat à l'hygrométrie contrôlée (40%).
- Les copies 35 mm tirées à partir de ces négatifs sont conservées dans les mêmes conditions climatiques dans un autre bâtiment afin de garantir la sauvegarde de l'œuvre.

D'après Mme Hetty Berg, Musée Juif de Berlin, (h.berg@jemberlin.de) :

Les archives audio sont conservées dans un lieu approprié, à température constante. Grâce à la numérisation des archives audio, une nouvelle copie va être réalisée, qui permettra d'une part de protéger les originaux et d'autre part de les rendre accessibles à la recherche. Dans le cadre d'un projet de recherche développé en coopération avec le Centre interuniversitaire Selma Stern d'études juives de Berlin-Brandebourg, le classement de ce matériel historique précieux, jusqu'alors inaccessible, sera sécurisé pour un accès public.

Les plans d'urgence de ces institutions sont actualisés régulièrement.

11. Additional information / Informations complémentaires

11.1 Additional information / Informations complémentaires

Lettres de soutien des partenaires. Pièces jointes N° :

- 14 : CNC, Direction des collections ;
- 15 : CRIF, Conseil Représentatif des Institutions juives de France ;
- 16 : Mémorial de la Shoah ;
- 17 : Fondation pour la Mémoire de la Shoah ;
- 18 : Serge Klarsfeld ;
- 19 : Projet Aladin ;
- 20 : USC Shoah Foundation, Chair UNESCO on Genocide Education ;
- 21 : Beate Klarsfeld ;
- 22 : Fondation Auschwitz de Bruxelles, Belgique ;
- 23 : Musée d'État Auschwitz-Birkenau, Direction de recherche, Pologne ;
- 24 : Ministre de l'Éducation nationale française ;
- 25 : Ministre de la Culture française ;
- 26 : Jack Lang, Président de l'Institut du Monde Arabe ;
- 27 : Unifrance Films ;
- 28 : Cinémathèque française ;
- 29 : Festival de Cannes ;
- 30 : Centre Selma Stern, Berlin ;
- 31 : Saul Friedländer, Professeur émérite, UCLA, USA ;
- 32 : Yehuda Bauer, conseiller de Yad Vashem, Israël ;
- 33 : Joachim-Felix Leonhard, historien, Université Humboldt, Berlin, Allemagne ;
- 34 : Jean-Michel Frodon, Université Saint Andrews, Écosse.

Projet avec l'Éducation nationale :

Projet central dans l'avenir immédiat : l'histoire de la Shoah est au programme officiel des classes Terminales. Les six extraits de *Shoah*, d'une durée totale de trois heures, en moyenne une demi-heure chacun, compatibles avec une heure de cours, ont été sélectionnés par Claude Lanzmann, avec un livret pédagogique élaboré en 2001 par Jean-François Forges, professeur d'histoire. Cette expérience a eu lieu aussi en Hollande. La même sélection d'extraits de *Shoah* est actuellement montée à partir de la version restaurée en 2013 et le livret pédagogique mis à jour (histoire et bibliographie) par Jean-François Forges.

Il devra être traduit en différentes langues, permettant une extension à d'autres pays de ce dispositif, en collaboration avec le Mémorial de la Shoah, et les extraits seront sous-titrés dans les langues des différents pays.

Projets de l'ACFL, Association Claude et Felix Lanzmann :

Collecter, inventorier, sauvegarder, mettre en valeur les archives de Claude Lanzmann :

- Les archives papiers de *Shoah* témoignant des longues années de recherche pour l'élaboration du film de 1973 à 1985.
- Les archives de tous les autres films de Claude Lanzmann.
- Les archives de la revue *Les Temps Modernes*, dont Claude Lanzmann a fait partie pendant soixante-six ans et qu'il a dirigée les trente-deux dernières années jusqu'à ce que l'éditeur Antoine Gallimard arrête la revue à son décès en 2018.
- Les archives de sa période journalistique.
- Sa correspondance avec les grands intellectuels du XXème siècle.
- Ses archives familiales.

Numériser les archives papier de *Shoah*, et les archives de Claude Lanzmann.

Mettre à disposition les archives aux fins de recherches universitaires.

Créer un site internet avec toutes les archives.

Favoriser l'extension du programme des extraits de *Shoah* pour l'Éducation Nationale à d'autres pays.

Accueillir en résidence des chercheurs et post-docs.

Projet avec le Musée Juif de Berlin :

Le Musée Juif de Berlin s'engage à numériser les cassettes inédites en sa possession et à les exploiter et les rendre accessibles aux chercheurs, dans le but de les transcrire, en diffuser le cas échéant des extraits significatifs, les publier, et organiser des colloques, en liaison notamment avec le Centre interuniversitaire Selma Stern d'études juives de Berlin-Brandebourg. De par sa conception, sa structure et sa composition, le Centre Selma Stern de Berlin-Brandebourg est devenu, depuis sa création, l'un des principaux centres de recherche dans le domaine de l'histoire juive, parrainé par les cinq plus importantes universités de Berlin, Potsdam et Francfort-sur-l'Oder. La structure du centre relie les sept acteurs les plus importants de la recherche universitaire sur le judaïsme dans ses manifestations religieuses et culturelles dans la région universitaire de Berlin-Brandebourg. La coopération active des chercheurs du Centre Selma Stern constitue une base exceptionnelle pour une recherche innovante et tournée vers l'avenir.

Projet Aladin :

L'association Projet Aladin, sous le patronage de l'UNESCO, et de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a pour mission de faire connaître la Shoah dans les pays arabes et rapprocher les populations juives et arabes. L'association Projet Aladin a entrepris en 2011 le sous-titrage de *Shoah* en persan, arabe et turc. Claude Lanzmann est allé présenter *Shoah* à Istanbul. La première diffusion en Iran a eu lieu le 7 mars 2011 via deux télévisions satellitaires émettant depuis les États-Unis, en liaison directe avec l'auditorium de l'Unesco à Paris. Il s'agit de continuer à organiser des projections dans d'autres pays, et de traduire aussi le livre des sous-titres.

Projet pour le centenaire de Claude Lanzmann en 2025 :

L'année 2025, qui sera aussi les 40 ans de la sortie du film *Shoah*, et les 80 ans de la libération des camps, sera l'occasion de nombreuses collaborations avec divers festivals de cinéma et les institutions mémorielles, qui sont en préparation.

Liste des pièces jointes

- 1 : Annonce au Journal Officiel français de la création de l'association ACFL ;
- 2 : Déclaration sur l'honneur de Hetty Berg, Directrice du Musée Juif de Berlin ;
- 3 : Déclaration sur l'honneur de Dominique Lanzmann, Présidente de l'Association Claude et Felix Lanzmann ;
- 4 : Certificat de Why Not Productions ;
- 5 : Certificat d'Éclair Préservation ;
- 6 : **Shoah** : découpage plan par plan ;
- 7 : Inventaire des 123 cassettes des Archives Audio ;
- 8 : Cession des droits à l'UNESCO sur les photos du dossier ;
- 9 : Leaflet du DVD restauré ;
- 10 : Photos de **Shoah** 10ABCDEFGHI ;

- 10A Henrik Gawkowski conducteur de locomotive à Treblinka
- 10B Le lieu des fosses et des fours près de Chelmno
- 10C La forêt plantée sur le camp de Sobibor
- 10D Michael Podchlebnik
- 10E Paysans polonais de Treblinka
- 10F Abraham Bomba
- 10G Franz Suchomel
- 10H Raul Hilberg
- 10I Auschwitz

11 : Portraits de Claude Lanzmann, 11A et 11B ;

12 : Photos d'exemples des cassettes des **Archives audio Témoins de l'histoire de Shoah** :

- 12A Le carton à l'ouverture
- 12B Exemples de cassettes

13 : *Curriculum vitae* de Claude Lanzmann ;

14 : CNC, Direction des collections, lettre de soutien ;

15 : CRIF, Conseil Représentatif des Institutions juives de France, lettre de soutien ;

16 : Mémorial de la Shoah, France, lettre de soutien ;

17 : Fondation pour la Mémoire de la Shoah, lettre de soutien ;

18 : Serge Klarsfeld, lettre de soutien ;

19 : Projet Aladin, lettre de soutien ;

20 : USC Shoah Foundation, Chair UNESCO on Genocide Education, lettre de soutien ;

21 : Beate Klarsfeld, lettre de soutien ;

22 : Fondation Auschwitz de Bruxelles, Belgique, lettre de soutien ;

23 : Musée d'État Auschwitz-Birkenau, Direction de recherche, Pologne, lettre de soutien ;

24 : Ministre de l'Éducation nationale française, lettre de soutien ;

25 : Ministre de la Culture française, lettre de soutien ;

26 : Jack Lang, Président de l'Institut du Monde Arabe, lettre de soutien ;

27 : Unifrance Films, lettre de soutien ;

28 : Cinémathèque française, lettre de soutien ;

29 : Festival de Cannes, lettre de soutien ;

30 : Centre Selma Stern, Berlin, Allemagne, lettre de soutien ;

31 : Saul Friedländer, historien, USA, lettre de soutien ;

32 : Yehuda Bauer, historien, Israël, lettre de soutien ;

33 : Joachim-Felix Leonhard, historien, Université Humboldt, Berlin, Allemagne, lettre de soutien ;

34 : Jean-Michel Frodon, Université Saint Andrews, Écosse, lettre de soutien ;

35 : Dossier de candidature traduit en anglais.

Submission / Soumission

Submit to UNESCO

Yes

12. Checklist / Liste de contrôle

Summary completed / Résumé terminé (section 2)

Yes

Nomination and contact details completed / Nomination et coordonnées complétées (section 3)

Yes

Declaration of Authority signed and dated / Déclaration sur l'honneur signée et datée (section 4)

Yes